APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Installation photovoltaïque en autoconsommation avec participation citoyenne sur le patrimoine des collectivités



Date limite de réponse le lundi 30 novembre 2026

Vous souhaitez autoconsommer de l'électricité renouvelable locale et faire des économies d'électricité sur vos bâtiments ?

Vous souhaitez un projet d'énergie renouvelable sur votre collectivité en limitant vos dépenses d'investissement ?

Vous souhaitez impliquer les citoyens et les entreprises de votre territoire ?

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de couverture engagé avec une toiture de plus de 200 m², ou un espace au sol inutilisé

CONTEXTE ET ENJEUX

Pourquoi un projet citoyen ?

La loi Energie-Climat et la loi d'accélération des EnR visent à faciliter la participation directe des collectivités et des citoyens dans le financement des projets d'énergie renouvelable. Ce modèle ouvre de formidables opportunités pour les territoires, pour lancer ou renforcer la dynamique locale de la transition énergétique.

« Un projet photovoltaïque citoyen sur le territoire c'est le développement d'énergies renouvelables avec des retombées économiques locales avec les citoyens, les entreprises et la commune ayant l'opportunité de participer. »

LE CRER ET DÉMOSOL

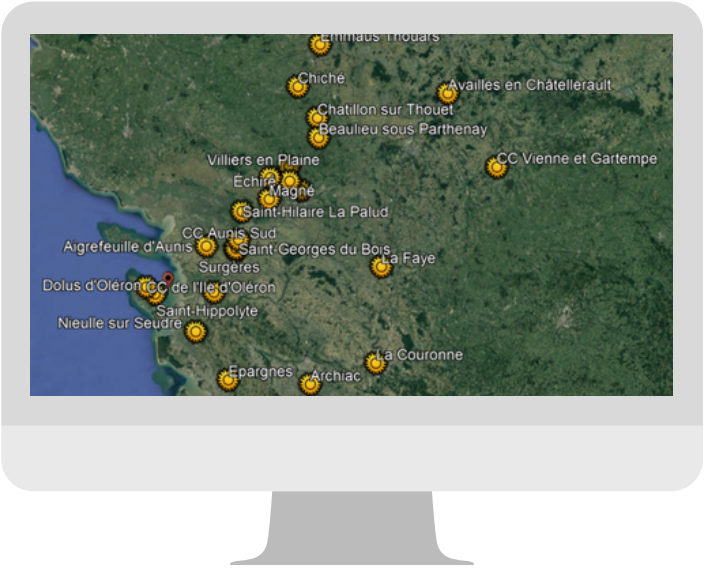
Le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) accompagne depuis 2001 les particuliers, collectivité et entreprises souhaitant participer au développement des énergies renouvelables.

Le CRER a créé la structure Démosol qui est un outil au service des collectivités souhaitant initier **une participation citoyenne et un mode de financement innovant des projets photovoltaïques.**

Démosol est une SAS regroupant les acteurs du territoire (Collectivités, citoyens, entreprises) voulant réaliser ensemble des installations photovoltaïques.

Démosol en quelques chiffres, c'est :

- **36 installations** réalisées ou en cours
- **8000 m²** de panneaux photovoltaïques
- **1 065 MWh/an** de production d'électricité renouvelable
- L'équivalent de **plus de 10 millions de km** en voiture électrique
- L'équivalent de la **consommation de plus de 1350 personnes**



FONCTIONNEMENT DE DÉMOSOL

Illustration du dispositif

« LE SOLAIRE EN COMMUN »



Centre Régional des Energies Renouvelables



Citoyens



Collectivités



Entreprises



COLLECTIVITES

Mise à disposition d'une toiture
(25 ans minimum)

ACTIONNAIRES DE DEMOSOL

30%

démo sol
LE SOLAIRE EN COMMUN

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

EMPRUNT BANCAIRE

70%

VENTE D'ELECTRICITE

à la commune à un prix inférieure ou égale à sa fourniture d'électricité

DECISIONS EN COMMUN

RENUMERATION DES ACTIONNAIRES

Citoyens, collectivités, entreprises

NOUVEAU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

AVEC LE SOUTIEN DE DEMOSOL

la collectivité s'engage à mobiliser 30% de participation locale : Collectivité – citoyens - entreprises

Exemple de toiture photovoltaïque de 200 m²
Investissement 34 000 € - participation locale 10 000 €



Collectivités → 2000 €



Entreprises → 2000 € (2 entreprises)



Citoyens → 6000 € (20 citoyens)

Exemple de toiture photovoltaïque de 500 m²
Investissement 84 000€ - participation locale 25 000€



Collectivités → 5000 €



Entreprises → 5000 € (5 entreprises)



Citoyens → 15 000 € (50 citoyens)

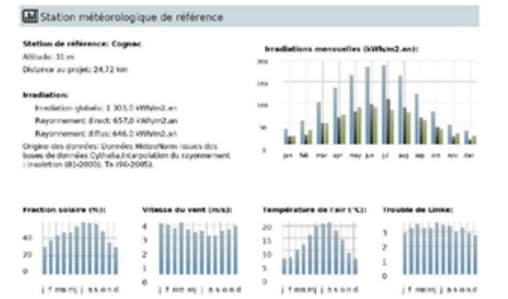
LE DEROULEMENT D'UN PROJET CITOYEN

ETAPE 1 : Engagement de la collectivité sur sa participation dans Démosol et sur sa participation à la communication auprès des particuliers et entreprises du territoire

ETAPE 2 : Décision de la collectivité et mise à disposition d'un espace à Démosol et d'achat de l'électricité locale



ETAPE 3 : Conception du projet par le CRER



ETAPE 4 : Communication et réunion d'information des acteurs du territoire



Réunion d'information – projet de la commune de Chiché

ETAPE 5 : Participation des acteurs du territoire

ETAPE 6 : Réalisation des travaux



Travaux – Projet de la CC Haut Val de Sèvre

ETAPE 7 : Une production locale d'énergie renouvelable, un placement éthique et sécurisé pour les citoyens et des recettes partagées localement



Installation de la CC de l'Ile d'Oléron en production depuis 9 ans

ETAPE 8 : Une fourniture d'électricité renouvelable et locale à prix stable pendant 20 ans pour la commune

OBJET DE LA CONSULTATION

Pour poursuivre le développement d'installations photovoltaïques citoyennes avec Démosol et répondre au mieux aux demandes des collectivités, le CRER souhaite sélectionner et réaliser 10 installations photovoltaïques citoyennes en 2027.

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse :

- Aux communes et EPCI
- Aux collectivités souhaitant s'engager dans un projet énergie renouvelable
- Aux collectivités souhaitant faire de l'autoconsommation
- Aux collectivités souhaitant initier un projet avec participation citoyenne
- Aux collectivités disposant de toitures neuves, en projet de rénovation ou un espace au sol inutilisé de 200 à 1000 m²

10 collectivités candidates seront sélectionnées pour poursuivre le développement d'un projet photovoltaïque citoyen sur leurs bâtiments

MOTIVATION ET INTÉRÊT DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité peut se porter candidate pour plusieurs raisons :

- Réaliser un projet photovoltaïque sans mobiliser l'investissement communal
- Concrétiser des objectifs énergétiques et environnementaux de la collectivité
- Associer les citoyens et entreprises à un projet de la collectivité
- Proposer une solution locale d'énergie renouvelable bien acceptée

CALENDRIER ET PROCÉDURE

26 octobre	→	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
30 novembre	→	Date limite de dépôt des candidatures
Janvier 2027	→	Sélections des collectivités
Mars 2027	→	Étude et validation technique par **le CRER**
Eté 2027	→	Démarrage du développement du projet
2027-2028	→	Réalisation de l'installation par **Démosol**

REMISE DES CANDIDATURES

Le formulaire de candidature est à transmettre avant le 6 novembre par mail ou courrier à :

CENTRE RÉGIONAL
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

8 rue jacques Cartier – ZA de Baussais
79260 La Crèche

mathieu.mansouri@crer.info

Pour tout savoir sur le projet

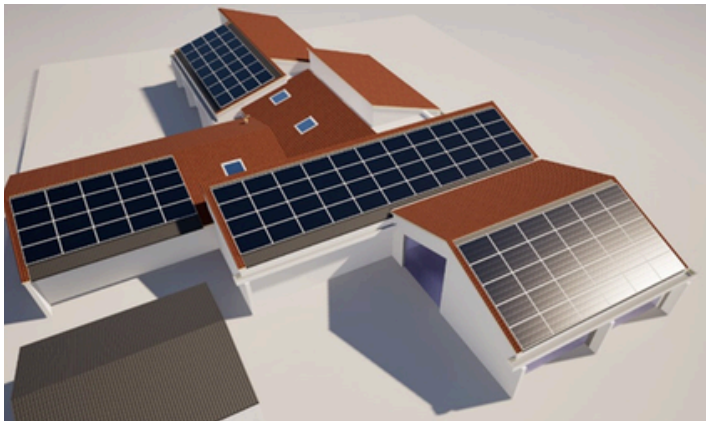
Mathieu Mansouri
Directeur Adjoint du CRER

05 49 08 24 24 / 06 79 82 08 79

mathieu.mansouri@crer.info

EXEMPLE DE RÉALISATIONS

Ecole de Mauléon



Extrait d'article de presse

À Mauléon, les habitants peuvent s'impliquer dans un projet solaire citoyen. Des panneaux photovoltaïques vont en effet être bientôt installés sur le toit de l'école maternelle de la commune du nord Deux-Sèvres. Comment ça marche ? Il faut investir un peu d'argent : 50 euros minimum pour les citoyens, 500 euros pour les entreprises dans la structure qui porte le projet, Démosol. "La commune va faire de l'auto-consommation collective", explique Pierre-Yves Marolleau, le maire de Mauléon. Un système qui permet de faire des économies d'énergie pour la commune.

Emmaus Thouars

Extrait d'article de presse

« C'est une grande première » : les panneaux solaires d'Emmaüs font baisser la facture d'électricité de la Ville de Thouars grâce à Démosol.



Maison de l'Enfance - CC du Pays d'Uzerche



LA MONTAGNE

Uzerche innove avec une centrale solaire financée par les habitants pour une énergie locale durable

La communauté de communes du Pays d'Uzerche lance un financement citoyen pour équiper la Maison de l'enfance d'une centrale photovoltaïque. Un projet d'énergie locale, porté avec la société Demosol, dont la mise en service est prévue à la rentrée 2026.

Salle SIGNAL à Chatillon sur Thouet

Extrait d'article de presse

« C'est une grande première » : les panneaux solaires d'Emmaüs font baisser la facture d'électricité de la Ville de Thouars grâce à Démosol.

